

## STAGES ET RELATIONS ENTREPRISES

**Responsable des Projets de fin d'études à Phelma**  
Edwige BANO

Tél. : 33 4 56 52 94 73

E-Mail : [edwige.bano@phelma.grenoble-inp.fr](mailto:edwige.bano@phelma.grenoble-inp.fr)

**Responsable administratif des Relations entreprises**  
Aurélie DI NOLA

Phelma - Grenoble INP

Relations Entreprises - Bureau M426

3, Parvis Louis Néel - CS 50257

38016 Grenoble Cedex 01

Tél. : 33 4 56 52 92 28 Fax : 33 4 56 52 91 05

E-Mail : [re@phelma.grenoble-inp.fr](mailto:re@phelma.grenoble-inp.fr)

Grenoble, le 23 Novembre 2016

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre en considération la demande de stage effectuée par l'un de nos élèves de Master 2 à Phelma (Ecole issue de la fusion en 2008 de l'ENSPG, de l'ENSERG et de l'ENSEEG). Par ailleurs, nous nous permettons de vous apporter les précisions suivantes concernant le stage que ces élèves doivent effectuer en dernière année d'études.

Ce stage est obligatoire dans le cursus suivi à Phelma ; il doit avoir une durée minimale de 5 mois à plein temps (20 semaines) et maximale de 6 mois (26 semaines). Il peut commencer dès le mois de février. Les élèves entreprennent eux-mêmes, auprès des entreprises, les démarches nécessaires qui leur permettront de trouver leur stage, ce qui les met en situation de simulation de recherche d'emploi. Une fois le cadre et le sujet déterminés et acceptés par l'Ecole, une convention de stage est signée par le Chef d'Entreprise ou le Directeur du Laboratoire, le Directeur de Phelma et le stagiaire.

La formation pratique tient une grande place dans la scolarité des élèves de Phelma. Le projet de Master 2 en est l'élément essentiel. Il doit permettre aux élèves de réaliser un travail personnel dans une Entreprise ou un Laboratoire de recherche public ou privé. Il leur permet aussi, à la fin de leur scolarité, de travailler dans des conditions qui sont proches de celles qu'ils connaîtront au début de leur vie professionnelle. Le sujet qui leur est proposé peut être appliqué ou fondamental, mais il est souhaitable qu'il comporte toujours une partie expérimentale ou relative aux problèmes pratiques de l'entreprise ou du laboratoire.

Le stage se termine par la rédaction d'un mémoire et sa soutenance devant un jury comprenant le responsable de stage et des enseignants de l'Ecole. La note attribuée tient compte de la qualité du travail, du mémoire, de la présentation orale et de l'appréciation du responsable de stage.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

**Ecole nationale  
supérieure de physique,  
électronique, matériaux**

**Phelma**

Bât. Grenoble INP - Minatec  
3 Parvis Louis Néel - CS 50257  
F-38016 Grenoble Cedex 01

Tél +33 (0)4 56 52 91 00

Fax +33 (0)4 56 52 91 03

<http://phelma.grenoble-inp.fr>

Edwige BANO  
Professeur à Grenoble INP – Phelma  
Responsable des projets de fin d'études